

**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE COURANT**

Nombre de Conseillers :

En exercice **10**

Présents **09**

Votants **09**

L'an deux mil quinze

le treize avril

Le Conseil Municipal de la commune de COURANT dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur NAZET Roland, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : le 30 Mars 2015

OBJET :

**FIXATION DU PRIX
DES CONCESSION DANS
LES CIMETIERES
COMMUNAUX**

PRESENTS : M. NAZET Roland ; Mme BARBEYROL Nadia ; M. ROBERT Philippe ; Mme HUCTEAU Damiène ; Mme CHENUAUD Cécile ; Mme DUPIN Astrid ; Mme NAZET Patricia ; M. BERTHELOT Joel ; M. COSTA CLARA Luis

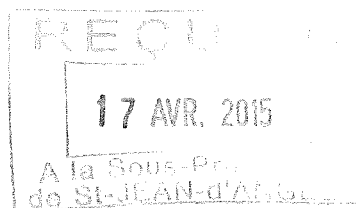
ABSENT : Mme BAYARRI Valérie

Madame CHENUAUD Cécile a été élue Secrétaire

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'augmenter le prix de vente des concessions trentenaires dans les cimetières communaux de Courant et de Ligueuil de 10 Euros le mètre carré

En conséquence, le prix des concessions passera au 1^{er} Mai 2015 à 25 Euros le mètre carré au lieu de 15 Euros actuellement

Après délibération, le Conseil Municipal accepte cette augmentation. Le prix des concessions trentenaire dans les cimetières communaux sera donc de 25 Euros le mètre carré à partir du 1^{er} Mai 2015



Reçu en préfecture
ou Sous-préfecture
Publié ou Notifié
Le :

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits
Ont signé au registre les membres présents
Pour copie conforme,
En mairie, le 13 Avril 2015.
Le Maire,

A handwritten signature in black ink, appearing to be a stylized name, positioned below the text 'Le Maire,'.

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers :
En exercice 10
Présents 07
Votants 08

L'an deux mil dix-huit
le quatre avril
Le Conseil Municipal de la commune de COURANT
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
A la Mairie, sous la présidence de Monsieur NAZET Roland, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : Le 27 Mars 2018

OBJET :

**Columbarium :
Tarifs des Concessions**

PRESENTS : M. NAZET Roland ; Mme BARBEYROL Nadia ;
M. ROBERT Philippe ; Mme HUCTEAU Damiène ;
M. COSTA CLARA Luis ; Mme DUPIN Astrid ; M. BERTHELOT Joël

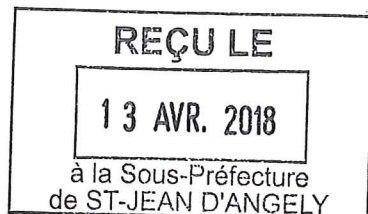
ABSENTS : Mme BAYARRI Valérie ; Mm ; CHENUAUD Cécile ; Mme
NAZET Patricia (Excusée, Pouvoir à M. BERTHELOT Joël)

Madame HUCTEAU Damiène a été élue secrétaire.

Monsieur le Maire explique à l'assemblée que suite à la réalisation
de columbarium dans les cimetières communaux, il convient de fixer
les tarifs de concessions.

Après discussion et renseignements pris auprès des communes
limitrophes pour avoir une fourchette de prix, il propose d'appliquer
les tarifs suivants :

Concession pour 15 ans :	300 Euros
Concession pour 30 ans :	500 Euros



Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des
membres présents

DECIDE de Valider les propositions de Monsieur le Maire soit :

300 Euros pour une concession de 15 ans
500 Euros pour une concession de 30 ans.

Reçu en préfecture
ou Sous-Préfecture
Publié ou Notifié
Le :



Fait et délibéré 4 Avril 2018
Ont signé au registre les membres présents
Pour copie conforme,
Le Maire,
Roland NAZET

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE COURANT

Nombre de Conseillers :

En exercice 10

Présents 09

Votants 09

L'an deux mil dix sept

le premier février

Le Conseil Municipal de la commune de COURANT
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
à la Mairie, sous la présidence de Monsieur NAZET Roland,
Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : le 24 Janvier 2017

Cimetière Création d'un
Tarif « Cavurne »

PRESENTS : M. NAZET Roland ; Mme BARBEYROL Nadia ;
M. ROBERT Philippe ; Mme HUCTEAU Damiène
Mme CHENUAUD Cécile ; Mme DUPIN Astrid ;
M. BERTHELOT Joel ; Mme NAZET Patricia ; M. COSTA
CLARA Luis

ABSENT : Mme BAYARRI Valérie

Madame NAZET Patricia a été élue Secrétaire

Pour faire suite à la demande et proposer un lieu de
recueillement privé (par opposition au columbarium
collectif), il est désormais possible de disposer de
« cavurnes » au cimetière de Ligueuil.

Il est demandé aux membres du conseil municipal de
bien vouloir délibérer sur la proposition tarifaire suivante :

Cavurne : (terrain + cavurnes 50 cm x 50 cm x 50 cm y
compris plaque de granit non gravée)

- 15 ans : 300 Euros
- 30 ans : 500 Euros

Le Conseil Municipal,
Ayant ouï le rapporteur en son exposé
Après en avoir délibéré,
Valide les tarifs cavurnes dans les conditions évoquées
ci-dessus.

reçu en préfecture
ou Sous-préfecture
Publié ou Notifié
Le :

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits
Ont signé au registre les membres présents
Pour copie conforme,
En mairie, le 1^{er} Février 2017

Le Maire,

